

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE

Séance du Bureau Communautaire du Mardi 16 Mars 2021



EXTRAIT N° 2021.00044 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres :

↪ en exercice : 16
↪ présents : 14
↪ représentés : 0

Date de convocation :

Mercredi 10 Mars 2021

Secrétaire de séance :

Céline Girard

L'an deux mille vingt et un, le seize mars à 14 heures 00, le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire s'est réuni sous la présidence de **M. David SAMZUN, Président.**

Etaient présents :

BESNE : Mme Sylvie CAUCHIE
DONGES : M. François CHENEAU
LA CHAPELLE-DES-MARAIS : M. Franck HERVY
MONTOIR-DE-BRETAGNE : M. Thierry NOGUET
PORNICHET : M. Jean-Claude PELLETEUR
SAINT-ANDRE-DES-EAUX : Mme Catherine LUNGART
SAINT-JOACHIM : Mme Marie-Anne HALGAND
SAINT-MALO-DE-GUERSAC : M. Jean-Michel CRAND
SAINT-NAZAIRE : M. David SAMZUN, M. Jean-Jacques LUMEAU, Mme Lydie MAHE, Mme Céline GIRARD, Mme Céline PAILLARD,
TRIGNAC : M. Claude AUFORT

Absents excusés :

SAINT-NAZAIRE : M. Eric PROVOST, M. Xavier PERRIN

Commission : Commission Développement économique et Emploi

Objet : Association des Villes Universitaires de France (AVUF) - Adhésion et versement d'une cotisation annuelle - Approbation

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE**Séance du Bureau Communautaire du Mardi 16 Mars 2021**

Commission : Commission Développement économique et Emploi

Objet : Association des Villes Universitaires de France (AVUF) - Adhésion et versement d'une cotisation annuelle - Approbation

Jean-Jacques LUMEAU, Vice-président,

Expose,

Le territoire de la CARENE accueille plus de 3000 étudiants répartis dans une dizaine d'établissements, dont des composantes de l'Université de Nantes. Elle accueille également environ 180 chercheurs, enseignants et doctorants. C'est donc assurément un territoire « universitaire » dont les enjeux pour les années à venir sont considérables.

En témoignent notamment l'importance des projets immobiliers en cours sur le territoire : le regroupement du pôle universitaire à Heinlex, l'aménagement du campus numérique qui va accueillir l'école du CESI, les déménagements de l'Ecole des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire et de l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI), ainsi que d'autres projets en réflexion.

Mais les enjeux de l'enseignement supérieur nazairien ne se limitent pas aux projets immobiliers. Ils ont été synthétisés dans le schéma de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) qui a été adopté en octobre 2018 : élargissement de la carte de formation, démocratisation de l'enseignement supérieur, excellence de la recherche, développement du continuum recherche – formation – innovation, qualité de l'accueil et de la vie étudiante...

Ainsi, les dépenses de fonctionnement de la CARENE consacrées à l'ESR sont aujourd'hui de 480 K€ en moyenne par an. Et le montant global dédié à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation dans le Programme d'Investissement Communautaire 2015 – 2021 est de 10 millions d'euros.

Les chantiers sont donc nombreux et notre implication est forte et attendue par les acteurs.

L'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) regroupe 92 collectivités et établissements locaux (municipalités, agglomérations, métropoles, département) qui interviennent en soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur sur leur territoire, et cherchent à améliorer l'efficacité de ce soutien.

L'AVUF est à la fois un centre de ressource, une force de proposition et une interface dynamique avec ses adhérents, et elle poursuit essentiellement 3 objectifs :

- Aider les élus et personnels des entités adhérentes à bien appréhender les sujets universitaires pour leur permettre d'en tirer parti au bénéfice de leur territoire ; notamment par des séminaires et colloques.
- Formuler des propositions auprès de l'Etat et d'autres acteurs nationaux pour faire évoluer positivement l'organisation nationale et territoriale de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Elaborer des services ou des événements communs avec toute ou partie des adhérents.

Il nous semble donc utile d'adhérer à cette association où la CARENE y a toute sa place.

Le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, délibère et :

- approuve l'intégration de la CARENE à l'Association des Villes Universitaires de France,
- décide le versement d'une cotisation annuelle (qui s'élève à 1000 € pour 2021),
- désigne M le Vice-président Jean-Jacques Lumeau pour représenter la CARENE au sein de l'association, en particulier au sein de commissions thématiques.
- autorise le Président, ou son représentant, à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Les crédits correspondants sont affectés au Budget principal, chapitre 011.

Le Président,
David SAMZUN

ADOpte A L'UNANIMITE

Ce document a été signé électroniquement

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE
LE :

ET AFFICHAGE

LE :

P/Le Président de la CARENE
Et par délégation Sandrine FABLET,
Responsable des Affaires Générales